

## Malbec : origine d'un ampélonyme

*« Un jardinier maniaque a passé partout un peigne géant. Les tresses rousses ondulent au fil des croupes douces. Un carré, là-bas, est d'un doré plus profond : c'est du malbec, nous dit Georges Pauli. Une reprise un peu brune sur un tricot orangé »<sup>1</sup>.*

*Aujourd'hui, malbec est le nom le plus communément donné à travers le monde au cépage également dénommé « cot noir » ou « auxerrois ». Beaucoup d'hypothèses ont été formulées sur les origines de ce nom -cet ampélonyme, pour le dire de façon plus savante- qui restent à ce jour en partie inconnues. Le nom de malbec pour désigner ce cépage apparaît de manière certaine dans le Bordelais à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Alors que d'autres noms étaient utilisés pour ce même cépage dans cette même région, il s'y impose, dans le cours du 19<sup>e</sup> siècle. Devenant dans le même temps très important dans l'encépagement bordelais, malbec est alors le nom d'un des principaux cépages d'un des plus grands vignobles du monde. C'est donc à partir de Bordeaux que le cépage ainsi dénommé a voyagé vers le Nouveau Monde, notamment en Australie où des annonces publicitaires dans la presse proposent l'achat de plants de « malbec » préparés à Camden Vineyard (New South Wales) dès les années 1840, et en Amérique du Sud (on le sait cultivé au Chili dans la même décennie)<sup>2</sup>. D'où vient le nom de malbec en Bordelais ? ... pourquoi s'est-il imposé au cours du 19<sup>e</sup> siècle ? Aucune de ces deux questions n'a de réponse évidente<sup>3</sup>.*

---

<sup>1</sup> Au château Gruaud-Larose, Saint-Julien-Beychevelle, Médoc, automne 1996. Claude Fischler, *Du vin*, Paris, Odile Jacob, 1999, p. 65.

<sup>2</sup> Voir respectivement : *The Australian*, 11/07/1842, p. 3 et Claudio Gay, *Historia física y política de Chile segun documentos adquiridos en esta republica durante doce anos de residencia en ella y publicada bajo los auspicios del supremo gobierno*, Paris, chez l'auteur, Chili, en el museo de historia natural de Santiago, 1846, p. 204-205.

<sup>3</sup> Léonard Laborie, « Mise au point. Pourquoi « malbec » », in Patrice Foissac, Pascal Griset et Léonard Laborie (éd.), *Vins de Cahors et du Quercy. Un recueil sur l'histoire des hommes, des lieux et des produits*, Pessac, MSHA, 2020, p. 23-26. Pascal Griset et Léonard Laborie " Introduction. De qui, de quoi, malbec est-il le nom ? " / "Whom and What is Malbec About?" / "¿De qué, de quién es el nombre malbec?". *RIVAR* Vol. 3 No 7, ISSN 0719-4994, IDEA-USACH, Santiago de Chile, enero 2016, pp. 1-10.

**Un cépage, réputé, répandu largement dans le sud-ouest et dénommé malbec sur la rive gauche de la Garonne...**



Nicolas Dupré de Saint-Maur : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas\\_Dupré\\_de\\_Saint-Maur](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_Dupré_de_Saint-Maur)

Les premières mentions connues du cépage sous le nom de malbec remontent à mars 1784 précisément, dans les réponses des subdélégués de Guyenne à l'enquête de l'intendant Dupré de Saint-Maur, qui, depuis Bordeaux, souhaite connaître l'encépagement des vignobles de France<sup>4</sup>. Deux réponses mentionnent le malbec, et les deux proviennent de la rive gauche de la Garonne. L'une émane du subdélégué de Bazas, l'autre du subdélégué de Pauillac. Le premier, Vourriot, mentionne le « malbec » parmi les 150 noms de cépages retenus dans sa zone, qui couvre le vignoble au sud de Bordeaux et de la Garonne. Il figure parmi les rouges et, curieusement aussi, parmi les blancs -ceci n'est pas si rare selon Henri Galinié, tenant à l'utilisation soit du cépage noir pour faire du vin blanc, ce qui est peu probable en l'espèce, soit du nom

<sup>4</sup> Henri Galinié et al., *L'enquête de Nicolas Dupré de Saint-Maur pour fixer la nomenclature de la vigne (1782-1784)*. Texte intégral en ligne sur HAL, 2019.

pour évoquer une autre variété donnant un vin de qualité comparable.

Le subdélégué de Pauillac, qui couvre l'essentiel du vignoble médocain au nord de Bordeaux, est plus précis. Il relève l'expansion, dans sa zone, d'un « malbec ou cahors » qui « noir, de grande production, fait un vin plein et meilleur noir dans son principe mais qui dégénère bientôt de couleur ». Notant qu' « il se multiplie beaucoup dans les nouvelles comptentations (sic, lire complantations) des terreforts », le subdélégué le donne pour synonyme du pied-de-perdrix connu dans l'Agenais.

Un auteur qui ne participe pas directement à l'enquête, mais dont l'initiative relève bien d'un même intérêt pour la connaissance des vignobles en tant que source fondamentale de prospérité pour le pays, confirme un an plus tard cette géographie lexicale. Il s'agit de Jean-Baptiste de Secondat.



Jean-Baptiste de Secondat<sup>5</sup>

<sup>5</sup> François Cadhillon, *Les Montesquieu et la vie sociale au XVIIIe siècle Images et réalités dans les*

Le fils de Montesquieu fait paraître en 1785 un ouvrage intitulé *Mémoires sur l'histoire naturelle du chêne (...) sur la culture de la vigne, et sur le vin de la Guienne*. Il relève l'usage des noms « malbeck » et « lukens » pour désigner des variétés qui « ressemblent beaucoup au pied rouge ; je crois même qu'elles n'en diffèrent point ». Or, le « pied rouge », qui, dit joliment notre auteur, « a autant de noms qu'un seigneur espagnol », fait pour lui partie des quatorze meilleurs cépages qui soient, déjà bien identifié comme tel par les vigneron qui l'ont beaucoup planté, notamment à Cahors : « Pied rouge, cote rouge, boucharès, étranger, gourdoux. (...) Le grain gros, clair-semé, la peau tendre ; le raisin n'est pas croquant : il mûrit aisément, est très doux, le bois de la grappe rouge près du grain ; la feuille bosselée, presque ronde, dentelée, à pédicule et à nervures rouges très fortes ; le bois noir ; les boutons noirs très serrés. Cette espèce fait le fonds des bonnes vignes de Cahors : les côtes de Camblane [aujourd'hui Camblanes-et-Meynac ?] et quelques autres de l'entre-deux-mers sont plantées de cette espèce ; le vin de Cahors a de la maturité, du corps, une belle couleur, mais un goût mat. Il passe pour astringent et capiteux. Le plus fameux vin de Cahors, le grand constant, passe pour une composition de confiseur ».

### ***Le même cépage sous d'autres noms dans le sud-ouest et au-delà...***

Dans l'enquête de Dupré de Saint-Maur, on retrouve le cépage ailleurs en Bordelais et au-delà, mais jamais sous le nom de malbec. À Bergerac, il s'appelle « cote rouge », sachant bien qu'on le « nomme

---

*correspondances,*  
[https://www.laposte.fr/chp/mediasPdf/cdh\\_3\\_cadilhon.pdf](https://www.laposte.fr/chp/mediasPdf/cdh_3_cadilhon.pdf).

pied de perdrix » dans les environs de Castillonès, Monflanquin et Villeneuve d'Agen et « Bouchet du cotté » (sic) de Libourne. Le fruit en est fort bon à manger et fait de bon vin, il est sujet au brouillard, et mûrit de bonne heure la cote est en effet rouge », écrit le subdélégué Biran. Ce dernier répertorie aussi le : « bouissalet ou grosse cote rouge. Le raisin en est aussi très bon à manger, produit beaucoup et fait de bon vin. La cote ou rape en est verte et le grain en est plus gros que celui de la cote rouge ou pied de perdrix ». Dans la subdélégation de Libourne, qui comprend le saint-émilionnais, il apparaît sous le nom de « noir de Pressac », qui, dit-on, se plait « en terrain (sic) maigre » : « Ce raisin est de deux espèces, on le distingue en queue rouge et en queue blanche, le premier est de goût très supérieur et moins sujet au brouillard, l'un et l'autre font un vin noir et bon, lorsqu'ils sont mêlés avec d'autres cépages (sic), mais seuls ils feraient un vin mat ». Le subdélégué Favreau précise qu'« il n'est point connu sous d'autre nom dans cette contrée », alors que Biran, à Bergerac, le reconnaissait dans le bouchet libournais. Par ailleurs, il évoque un « noir de pressac à queue blanche ».

En Quercy l'enquête de Dupré de Saint-Maur confirme que le cépage qui nous intéresse est appelé « oxerrois » ou « auxerois » mais aussi pied perdrix. La réponse de la subdélégation de Puy l'Evêque vaut d'être citée. Elle pointe comme cépage numéro un le « Pied perdrix qu'on nomme auxerois, c'est l'espèce que l'on préfère pour nos vins noirs, il a le grain rond fort noir et produit beaucoup dans la grave ». Mais elle ajoute, en rang deux, une seconde variété pied perdrix : « il seroit encore plus noir que l'autre, donneroit plus de corps mais il est fort sujet au brouillard et on ne si attache gueres, on ne met que de ces deux

especes de vin de primeure que l'on envoiye à Bordeaux ». À Figeac, on donne des précisions agronomiques, pour autant bien sûr qu'il s'agisse du même pied perdrix : « Pied de Perdrix appelé aussi prunairat, raisin distingué, il est noir, la grappe un peu lâche et longue, d'environ 5 à 6 pouces, le grain un peu ovale et point serré. Ce raisin munit parfaitement, il est fort doux et très bon à manger, très estimé et recherché pour faire le vin noir. La feuille est d'un verd obscur dentelée et découpée a peu près comme le treffle. Ce plan ne reussit gueres dans les fonds gras, il devient trop vigoureux, il veut etre planté dans les coteaux et bien épampré ». Cette grande diversité des usages, à quelques dizaines de kilomètres de distance, rappelle que la prudence est de mise lorsqu'il s'agit rapprocher un cépage actuel d'une dénomination ancienne. Au total, le cépage apparaît dans l'enquête sous 60 ampélonymes différents à travers la France, avec trois principaux : cote rouge, que l'on a déjà entendu, samoireau et cors, dans la Loire notamment.

### **Comment le nom de malbec s'est imposé**

Cote rouge, pied rouge ou pied-de-perdrix, lukens, noir de pressac : tous ces noms utilisés dans les environs de Bordeaux seront finalement éclipsés par l'ampélonyme médocain, malbec, au cours du 19<sup>e</sup> siècle, propulsé par la formidable expansion de cette partie du vignoble.

Ailleurs en France, c'est cot qui va s'imposer, à travers l'ampélographie naissante et le conte Odart, qui retient le nom utilisé dans sa région d'origine, la Touraine<sup>6</sup>. Samoireau s'éteint progressivement, alors que c'est à ce jour l'ampélonyme le plus ancien, puisqu'on le repère dès 1537 dans le *Vinetum* de

---

<sup>6</sup> *Ampélographie, ou Traité des cépages les plus estimés dans tous les vignobles de quelque renom*, Paris, 2<sup>e</sup> ed., 1845.

Charles Etienne<sup>7</sup>. Mais comme le cépage est de plus en plus largement cultivé, au point d'être celui qui a la plus large amplitude de culture en France, d'ouest en est et du sud au nord à la veille du phylloxéra, la synonymie reste très élevée.<sup>8</sup>

### **Pourquoi malbec ? Hypothèse 1**

Pour Secondat, qui écrit rappelons-le en 1785, malbeck est le nom d'une intra-variété du pied ou cote rouge. Il précise, point capital pour nous, que cette intra-variété se répand spécifiquement en Médoc, et qu'elle est désignée ainsi parce que c'est le nom de l'un de ses propagateurs. Il mentionne en effet deux personnages Messieurs Lukens et Malbeck qui plantent du pied rouge. « Lukens était un médecin, de Bordeaux, mort depuis trois ans, à l'âge de 90 ans : il avait planté beaucoup de vignes à Camblanc. Malbeck en avait planté beaucoup aussi je crois, en Médoc ». Le transfert du nom du propagateur au cépage n'était pas rare – il se faisait non pas tant pour rendre hommage à l'homme, que pour rappeler le propriétaire chez qui il était possible de s'approvisionner en plants bien sélectionnés.

### **Pourquoi malbec ? Hypothèse 2**

---

<sup>7</sup> Henri Galinié, « 85. Samoyleau dans le *Vinetum* de Charles Estienne en 1537 », Blog Cépages de Loire, 06/04/2020. URL : <https://cepagesdeloire.wordpress.com/2020/04/06/85-samoyleau-dans-le-vinetum-de-charles-estienne-en-1537/> (consulté le 29/04/2020).

<sup>8</sup> « Le malbeck est de tous nos raisins à vin celui dont l'aire de dispersion en grande culture est la plus étendue dans nos vignobles français, ce qui explique le très grand nombre de ses synonymes » écrit le professeur titulaire de la chaire de viticulture à l'Institut national agronomique de Paris, Victor Pulliat, *Mille variétés de vignes. Description et synonymies*, Montpellier, Courbet, 3<sup>e</sup> éd., 1888, p. 93.

Une autre hypothèse, paraissant tout autant étayée, est cependant avancée près de quatre-vingt-dix ans plus tard par le professeur d'agriculture du département de la Gironde Auguste Petit-Lafitte. Elle renvoie bien, elle aussi, à un propriétaire dénommé Malbeck, mais possessionné cette fois à Sainte-Eulalie d'Ambarès, à la pointe de l'Entre-Deux-Mers. Donc pas en Médoc, mais juste en face, si l'on peut dire, à une douzaine de kilomètres de Bordeaux, sur la rive droite de la Garonne. C'est cette famille, « qui avait eu parmi ses enfants plusieurs avocats », qui « apporta dans le pays un cépage nouveau auquel on donna le nom de Malbeck, qu'il a conservé dans cette commune et dans quelques-unes environnantes »<sup>9</sup>.

Petit-Lafitte faisait le constat de l'expansion du malbec et regrettait une « absence de documents et de renseignements, à l'égard d'un cépage dont la valeur, dans le vignoble bordelais, a dû cependant être constatée il y a bien longtemps ; dès le temps peut-être où il s'étendit d'une manière générale, des plaines de la rive gauche de la Garonne, aux coteaux de la rive droite ». Il expliquait tenir l'information qu'il livrait d'un dénommé Péry, éminent botaniste membre de la Société linnéenne de Bordeaux qui lui avait écrit vingt ans plus tôt à ce sujet. Péry avait pour gendre le propriétaire d'un domaine viticole appelé Malbec à Sainte-Eulalie. C'est dans ce contexte qu'il avait pu recueillir et rapporter cette explication.

Or, en reconstituant la généalogie du domaine, aujourd'hui propriété de l'entreprise Castel<sup>10</sup>, on retrouve en effet

une famille Malbec tout du long du XVIII<sup>e</sup> siècle. André Malbec, procureur du roi à Ambarès, son fils Louis Malbec, avocat au parlement de Bordeaux, mort en 1770, et deux de ses enfants, Ellies, mort en 1775 et Jeanne, morte en 1807, ont bien été à la tête de ce domaine pendant près d'un siècle au moins. Jeanne meurt sans héritier direct et lègue tout son bien à un cousin du côté maternel, Jean-Baptiste Lacroix, qui prend possession du « domaine clos et plantier de malbec », couvrant au total près de 18 hectares<sup>11</sup>.

S'il n'y a plus de Malbec à la tête de ce domaine après 1807, leur nom y reste néanmoins attaché jusqu'à aujourd'hui. Dans toutes les transactions qui ont suivi, le nom est resté inchangé. Jean-Baptiste Lacroix vend son héritage dès l'année suivante à Jean Labat, courtier de commerce pour les eaux de vie de son état, vivant aux Chartrons à Bordeaux. Le bien est ainsi décrit : « le domaine et bien appelé à Malbec dans la commune de Sainte-Eulalie d'Embarès, consistant en un bordieu et une maiterie ; ledit domaine composé d'une maison pour le maître, une maison pour le prifaiteur [ouvrier payé au forfait], chay, cuvier, bâtiment pour le métayer, grange, parc, cour, jardin, vigne, terres labourables, prés, fontaine, lavoir, une autre maison appelée migounat pour prifaiteur, le tout en un seul tenant et formant le domaine clos et plantier de malbec ». Labat garde le bien une quinzaine d'années avant de le vendre à son tour en 1824 à Pierre Louis Joseph Giard, négociant et époux de Radeconde Adeline Péry, fille du correspondant de Petit-Lafitte. L'acte notarié évoque alors toujours « un domaine appelé de Malbec

<sup>9</sup> Courrier de Péry à Auguste Petit-Lafitte, du 15 décembre 1849, cité dans *La vigne dans le Bordelais: histoire, histoire naturelle, commerce, culture*. J. Rothschild, 1868, p. 153-154.

<sup>10</sup> Nous remercions Hugo Marcadé, « marketing manager » pour l'entreprise Castel, de nous avoir

mis sur la piste des anciens propriétaires par ses premières recherches.

<sup>11</sup> Léonard Laborie. Château Malbec : sur les pistes de l'histoire. 2021. hal-03516585, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03516585/document>

situé dans la commune de Sainte-Eulalie d'Ambarès ». La fête annuelle de la société linéenne de Bordeaux se tient en 1832 au « domaine Malbec ». Le château Malbecq puis Malbec est mentionné à partir de la deuxième édition du guide Féret (1868).

La majeure partie du sol de la commune est composée de terreforts dont le sous-sol est le plus souvent argileux ; ajoutons que du côté du bourg et au nord de la commune, du côté du Château-Malbec, on trouve des terres graveleuses au milieu des terreforts.

Ses vins, corsés et colorés, se rapprochent, dans certains crus, des vins de Bassens et se vendent en primeur, selon les années, de 250 à 450 fr.

Les principaux propriétaires sont :

	Tonn.		Tonn.
Château de Sens (Paul Dubois)	150	Château Belle-Assise (Cour-	
Savalette (Calvé).....	150	bourrieux).....	70
Château Montjon (Lille).....	400	Au Bouscaut (Mariol).....	50
La Tour de Gueyraud (de Son-		Dubedat (Moreau).....	45
neville).....	400	A Moulière (M <sup>me</sup> Grése).....	35
Château Malbecq (Guignard).	90	Meydiou (Veullon).....	45
Ch. Coulon et Roque (Bergès)	225	Ch. d'Antoune (de Lamothe).	20

Source : Charles Cocks, Edouard Féret, *Bordeaux et ses vins classés par ordre de mérite*, Bordeaux, Féret, 1868 (2e ed.)

Les éditions ultérieures du Féret comprennent une gravure représentant la propriété agrémentée d'une nouvelle demeure, plus noble que celle habitée par Jeanne en son temps.



Château Malbec. Cuivres gravés originaux de *Bordeaux et ses vins*, 1850-1908. Source : <https://www.artcurial.com/fr/lot-chateau-malbec-appellation-premier-cotes-de-bordeaux-commune-ste-eulalie-nom-actuel-chateau>

Que savons-nous de cette famille Malbec ? Principalement qu'elle appartient au groupe des professionnels du droit qui prospère à l'ombre du Parlement de Bordeaux. André Malbec, déclaré avocat à la cour, épouse Jeanne Barralley (ailleurs Jeanne Barreyre) en 1694 à Bordeaux, paroisse Saint-Eloi. Quoiqu'il réside à Bordeaux, le couple voit ses enfants naître à Sainte-Eulalie. Ce sera aussi le cas de leurs petits-enfants. Sainte-Eulalie est aussi le lieu de sépulture privilégié de la famille. André et Jeanne ont un fils, Louis, qui naît le 10 août 1701. Puis une fille, Jeanne, née l'année suivante, qui mourra à 26 ans. Louis se marie à Paule Lacroix le 26 juillet 1730 à Bordeaux, paroisse Saint-Projet. Louis et Paule ont une large descendance, mais terriblement frappée par la mortalité infantile. Parmi ceux qui survivent et que nous trouvons impliqués dans la gestion du domaine de Sainte-Eulalie : une première fille, Jeanne (Malbecq, avec un « q » qui se greffe au patronyme lors de la rédaction de son acte de baptême), née le 9 août 1731, et Elies né le 12 octobre 1736. Paule Lacroix meurt en 1769, son mari Louis étant présenté dans l'acte de décès comme avocat à la cour, comme l'était son père. Louis meurt l'année suivante, à presque 70 ans, le 18 décembre 1770, à Sainte-Eulalie.

Son fils Elies, « bourgeois de Bordeaux », se montre actif sur le domaine de Sainte-Eulalie où il défriche « tant pour lui que pour les demoiselles ses sœurs » une terre de « lande jauga (?) et bruyère en chaume depuis un temps immémorial d'une contenance d'environ quatre journaux en un tenant appelé la lande du manqueran ». Il meurt à son tour le 6 avril 1775. À la suite du décès de son frère, Jeanne se marie, sur le tard donc (44 ans), avec Félix Bourlac à Sainte-Eulalie le 2 janvier 1776, peut-être pour pouvoir assumer la charge de la propriété agricole. Au tout début de l'Empire, son époux

étant décédé, se sentant fragile, elle rédige son testament, faisant de son cousin Jean-Baptiste Lacroix son légataire universel.

### ***Deux hypothèses mais une seule famille ?***

S'il ne fait pas de doute que ces Malbec sont ceux dont parlent Petit-Lafitte et son correspondant Péry à propos de la propriété de Sainte-Eulalie, dans l'Entre-deux-Mers, quel lien faire avec le Malbeck qui aurait planté de l'autre côté de la Garonne, en Médoc, dont parle Secondat ? À ce jour, nous n'avons aucune trace de propriété d'André, Louis, Elies ou Jeanne Malbec en Médoc. Jeanne lègue tout son bien, et celui-ci ne comprend aucune propriété en Médoc. Soit Secondat se trompe (il prend le soin de dire « je crois » quand il évoque les plantations par Malbeck en Médoc, introduisant une part de doute), et ce n'est pas Malbec lui-même qui plante en Médoc, mais chez Malbec que l'on s'approvisionne en plants, soit il y a bien deux familles Malbec, distinctes -ce patronyme n'est pas rare.

Reprenons les éléments. D'abord, il est certain que malbec fut un nom utilisé pour désigner le cépage sur la rive gauche, notamment en Médoc, dans les années 1780 et très certainement avant -depuis quand, rien ne l'indique. L'enquête de Dupré de Saint-Maur et Secondat se rejoignent là-dessus. Secondat signale que ce même cépage est planté dans quelques localités de l'Entre-deux-Mers, mais pas sous le nom de malbec. Pourtant, Péry dit que c'est dans l'une de ces localités, à Sainte-Eulalie, qu'une famille Malbec a planté ce cépage, et qu'on lui a donné son nom. Mais Péry ne dit pas quand on l'a ainsi baptisé. Peut-être est-ce plus tard, en référence au domaine, et pourquoi pas aux anciens propriétaires, mais surtout à l'ampélonyme médocain, qu'on s'est mis à le nommer ainsi sur son lieu d'origine. L'hypothèse serait alors : on

s'approvisionne chez Malbec, à Sainte-Eulalie, pour planter en Médoc ce que l'on appelle alors du « malbec » ; une fois ce nom établi, on le reprend à Sainte-Eulalie même.

L'autre hypothèse serait que deux familles Malbec aient bien existé de part et d'autres de la Garonne, et que, quoique distinctes, elles seraient apparentées. Ainsi les explications de Secondat et de Péry ne seraient pas contradictoires. Deux traces archivistiques permettent de réfléchir à cette nouvelle hypothèse. L'une permet peut-être d'identifier les Malbec pointés par Secondat, l'autre laisse imaginer un apparentement avec ceux de Sainte-Eulalie.

Les archives de la Gironde conservent les traces de l'activité viticole d'un dénommé Jean Malbec (parfois écrit Malbecq) à la fois à La Peyruche (Langoiran, Entre-deux-Mers) et à Margaux en Médoc, dans les années 1730. Jean Malbec s'est marié à Catherine Chauvin en 1732. Il a un fils, Pierre, qui est procureur au Parlement de Bordeaux et qui se marie à Anne-Marie de Biré en 1773. Ensemble, ils ont un fils, Pierre, qui décède à l'âge de cinq ans en 1787.

Un Pierre Malbec apparaît dans l'histoire de la famille Malbec de Sainte-Eulalie à l'occasion du décès de Jeanne en janvier 1807. Jean-Baptiste Lacroix hérite, mais un membre de la famille conteste aussitôt. Son nom : Pierre Malbec, greffier de la justice de paix à Pessac, arrondissement de Bordeaux. Il se présente au juge de paix de Carbon Blanc le 29 janvier comme « l'un des plus près parents du côté paternel de ladite dame Malbec ». Surtout, il fait valoir ses droits de créance, en vertu d'une reconnaissance de dette de 1200 F enregistrée quelques semaines à peine auparavant à Bordeaux par la défunte. Ainsi obtient-il le jour même que les scellés soient apposés sur toute la

propriété. Lacroix arrivant sur place au moment de l'apposition des scellés, une vive explication a lieu, consignée par le juge de paix. Lacroix s'étonne et rappelle qu'il a été fait seul héritier, n'en déplaît à Pierre Malbec. Ce dernier demande à voir, et en attendant remarque que Lacroix a déjà vidé la maison d'une partie du mobilier, de tout le linge, des titres et papiers. La domestique, le bouvier, le prifaiteur et leurs conjoints assistent à la scène et témoignent. Tous les outils et produits du domaine, qui peut être très clairement défini à cette occasion comme viticole, sont soigneusement répertoriés -notamment les 90 barriques de vin rouge vieux, 90 barriques de vin rouge nouveau et 5 barriques de vin blanc nouveau qu'abrite le chai. Dans les jours qui suivent, Lacroix s'engage à rembourser la somme et demande à ce que les scellés soient retirés. Pierre Malbec y consent, n'excluant toutefois pas de contester la

validité du testament. Lacroix se débarrassera rapidement de la propriété, revendue en mars 1808 pour quelques 30 000 F.

De Pierre Malbec nous ne savons pour l'instant pas grand' chose. Nous cherchons à savoir s'il n'est pas le fils ou petit-fils de Jean Malbec. Mais il se pourrait bien aussi qu'il descende d'Ellies (frère de Jeanne) ou de l'une de ses sœurs.

Si Pierre, greffier à Pessac, était de la lignée de Jean, alors nos deux familles Malbec seraient apparentées, l'une possessionnée à Sainte-Eulalie, que l'on connaît bien, l'autre engagée dans des affaires à Langoiran et à Margaux. Là encore, les deux pistes ouvertes par Secondat d'un côté et Petit-Lafitte de l'autre deviendraient compatibles, et un peu plus étayées. Il serait permis d'imaginer les deux branches Malbec s'échangeant des plants de part et d'autre de la Garonne.

*L'enquête ainsi menée permet donc d'avancer plusieurs conclusions nettes malgré la persistance de quelques incertitudes. Ce que nous dénommons aujourd'hui le malbec est un cépage implanté de manière très ancienne de manière privilégiée dans le sud-ouest de la France mais également dans d'autres régions et notamment le val de Loire. Plusieurs dizaines de noms lui sont donnés au fil du temps et des régions, le nom de malbec apparaissant autour de la Gironde (Medoc et Entre-deux-mers) en raison de l'activité d'exploitants portant ce nom et peut-être en relation (qu'ils appartiennent à deux branches d'une même famille ou non). Du Médoc à l'ensemble de l'aire bordelaise, le cépage sous son nom malbec passent ensuite dans le courant de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle outre-mer, jusque dans l'Australie coloniale britannique et dans les pays nouvellement indépendants d'Amérique du sud où se constituent des vignobles sur le modèle bordelais<sup>12</sup>.*

*Dans le vignoble de Cahors, où le cépage est dominant, c'est l'un de ses noms vernaculaires qui est privilégié (auxerrois), jusqu'à ce que l'appellation décide au tournant du 21<sup>e</sup> siècle de prendre la tête d'une internationale du malbec.*

---

<sup>12</sup> Voir notamment Mikaël Pierre, "France of the Southern hemisphere": transferring a European wine model to colonial Australia, thèse de doctorat en histoire, Université Bordeaux Montaigne, 2020.